

Présents :

Mairie : Joseph MARTIN adjoint aux écoles et à la jeunesse, M. DUPREZ adjoint aux travaux, Danielle LORENZINI directrice accueils périscolaires, Rosa BOUVIER représentante des ATSEM

École : Corinne THOLLET, directrice et enseignante PS, Estelle BOUCHE PE GS, Caroline BERTRAND PE MS/GS, Rose BOURRAT enseignante PS, Laurence DEAS, PE PS/MS

Marc PERREL, DDEN

Parents d'élèves : Titulaire : Mme MAZILLE, Mme DUCREUX et, Mme TOULOUSE, Mme DULIGNER

Suppléants :

Excusés : Mr JAMON IEN circonscription GIVORS, Hélène HUGUES déléguée petite enfance, Mme FERRARA, Mme MAHIOU

Début du conseil d'école à 18h.

1/ PREPARATION DE LA RENTREE 2019

Compte tenu des effectifs que l'on attend en forte hausse, les dates d'inscriptions ont été avancées cette année. Les préinscriptions auront lieu en mairie les 27 et 29 mars. Les inscriptions à l'école du 1er au 12 avril.

Des sondages de présence ont été distribués aux élèves. Pour le moment seul un enfant de PS quitte l'école pour cause de déménagement.

M. Martin précise bien que dans la convention de dérogation entre les communes de CHARLY et de VERNAISON, il est bien noté qu'il ne peut y avoir ouverture ou fermeture de classe suite aux dérogations accordées. Notre école étant en limite d'ouverture et celle de Vernaison en limite de fermeture, la commission de dérogation du mois de mai sera très vigilante sur les motifs de dérogations.

La hausse des effectifs laissent aussi présager d'un problème pour l'accueil des élèves à la cantine. En effet cette année, suite à la visite de la PMI l'agrément est passé à 70 enfants accueillis sur deux services. Mais compte tenu des locaux, c'est la capacité maximum d'accueil. Alors que tous les PS ne sont pas encore scolarisés l'après midi, certains jours ce maximum est atteint. Aussi des solutions doivent être trouvées pour l'an prochain. Le règlement notamment pourrait être modifié, en acceptant les enfants uniquement à 3 ans révolus.

Les modalités d'adaptation des PS vont changer cette année. Des « portes ouvertes » en lien avec les services périscolaires vont être organisées le vendredi 17 mai de 16h30 à 18h00.

Les deux dernières semaines de juin les futurs PS pourront suivre un petit temps de classe accompagnés de leurs parents dans une des deux classes de PS.

Pour les GS, Les inscriptions en élémentaire à l'école des tilleuls auront lieu les vendredi 17 et 24 mai. Préalablement, des rencontres entre GS et CP, auront lieu les vendredis 22 mars (carnaval) et 17 mai (temps de classe).

2/CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2019

Le Budget 2019 sera mis au vote lors du conseil municipal du 28 mars . M. Martin pense que les demandes formulées par l'équipe ont été entendues . La réfection des toilettes va être engagée, le jeu de cour des grands devrait être changé. Un problème technique se pose pour les volets roulants du vieux bâtiment. La fermeture rapide des volets est nécessaire pour la mise en sécurité des personnes (PPMS risques majeurs et attentats), mais l'esthétique de la façade de ce bâtiment remarquable doit être préservée . Une fermeture automatique des volets bois est à l'étude . Par contre, il est important de prévoir des rideaux même simples stores intérieurs pour protéger la classe du soleil.

3/ POINTS HYGIENE, SECURITE, SANTE

- Un point a été fait avec M. Perrel DDEN sur la sécurité de l'école . M. Perrel note que la réfection des toilettes budgétée est une bonne chose puisque c'est un problème soulevé depuis quelques temps.
- La réfection de la façade du mur surplombant la tisanerie sera effectuée pendant les vacances d'avril .
- Un exercice alerte incendie (sans prévenir les enfants) aura lieu avant les vacances d'avril . L'équipe envisage d'effectuer le dernier exercice sur le temps de sieste pour évaluer comment s'effectue l'évacuation des deux dortoirs qui sont dorénavant complets.
- La PMI effectue régulièrement les bilans de santé des ps et MS de fin d'année . Le prochain aura lieu le 5 avril . Il concerne les enfants au plus près de leur 4 ans .
- L'équipe souhaitait que quelques enfants de GS soient reçus par le médecin scolaire pour un bilan de santé . Nous ne savons pas si cela pourra se faire .

4/ BILAN DES ACTIONS PEDAGOGIQUES DU SECOND TRIMESTRE

• Marché d'hiver :

Du 13 au 21 décembre, les GS ont tenu un stand dans le hall d'accueil pour vendre différents objets fabriqués dans les classes . Le mardi 18 décembre, la chorale de l'école a présenté quelques chants et la soirée s'est terminée par un partage de goûter . Parents et enseignants ont apprécié ce moment convivial . Les parents regrettent que l'horaire de la chorale ait été trop tôt, ne permettant pas à tous d'être présents notamment à cause du trajet entre l'élémentaire et la maternelle . L'équipe enseignante a noté ce point et en tiendra compte l'an prochain.

Ce projet permet d'engager les élèves dans les apprentissages, activités artistiques pour tous, premiers outils pour structurer la pensée, numération pour les GS en particulier .

La vente des objets et la collecte lors de la soirée (participation volontaire , thé et chocolat chaud offerts par la coopérative) a en outre permis de récolter 431,20 euros . La coopérative scolaire a financé certains cadeaux de Noël (110 euros) et des livres à lire c'est partir offerts à chaque enfant (montant 105,41 euros)

• Collecte restos du cœur (projet d'école parcours citoyen)

Nous avons participé à l'action proposée par la mairie . L'investissement des familles et des enfants a été important, notamment grâce au partenariat entre les enseignants et les bénévoles très investis . Cette action est en lien avec notre projet d'école parcours citoyen (améliorer le comportement des élèves en montant des projet coopératif)

• Piscine

Les GS suivent des séances à la piscine d'Irigny depuis le 4 février . Mme Bouché encadre la totalité des GS . Cela nécessite 2 parents agréés par séance . Nous remercions les parents et

grands parents qui donnent de leur temps pur permettre au GS de suivre cet enseignement essentiel . Il est noté que c'est une chance pour nos élèves d'avoir un créneau de piscine .

- **Projet d'école parcours artistique et culturel**

Nous souhaitons diversifier le parcours culturel des élèves, en leur proposant cette année une première approche d'un lieu particulier , le musée. En lien avec notre projet sur les émotions, Les MS GS et les GS se sont rendus aux musée des beaux arts le jeudi 14 février et au cinéma voir le film vice versa le vendredi 20 décembre .

5/ ACTIONS PEDAGOGIQUES A VENIR

- **Projet d'école parcours artistique et culturel**

Pour poursuivre notre action « diversifier le parcours culturel des élèves, en leur proposant cette année une première approche d'un lieu particulier » les classe de PS et PS/MS se rendront au musée des confluences la semaine du 25 au 29 mars .

Les MS/GS et les GS se rendent au théâtre Melchior voir le spectacle « la lumière des lumariens » le mardi 26 mars

- **Projet d'école parcours maternelle**

Toutes les classes travaillent autour des émotions, apprendre à les reconnaître, les verbaliser pour mieux communiquer . Un spectacle sous le même format que l'an dernier (le jour de la kermesse du SOU, dans la cour de l'école) va permettre aux élèves de concrétiser ce travail en vivant ses émotions à travers son corps et les arts visuels .

- **Projet d'école parcours citoyen**

En lien avec la municipalité, des nichoirs vont être installés dans la cour de l'école . Les élèves de MS GS et GS vont travailler parallèlement sur alimentation et les plantes . La sortie de fin d'année à la ferme de Florent Grillet clôturera ce projet .

Les classes de ps et ps ms travailleront sur les animaux d'ici et d'ailleurs et se rendront dans ce cadre au zoo de St Martin la plaine .

6/ACTIONS DU SOU DES ECOLES

Le sou des écoles organise la fête du jeu, le carnaval et la kermesse . En partenariat avec les enseignants ces actions permettent de lier encore mieux l'école et les familles et donnent du sens aux apprentissages. En outre les recettes permettent de financer nos projets (toutes les sorties, entrée et bus cette année).

7/ QUESTIONS DES PARENTS

- Cantine : les parents souhaitent une plus grande souplesse dans l'annulation des repas notamment en cas de maladie ou d'absence des enseignants. Actuellement, les repas doivent être annulés la veille avant neuf heures pour pouvoir prétendre à remboursement . Ce délai correspond à celui du prestataire qui fournit les repas . M.Martin précise que la mairie subventionne déjà 40% du coût réel d'un repas (repas + personnel) et ne souhaite

pas financer en plus les absences. Mme Lorenzini et Mme Thollet vont mettre en place une procédure pour mieux gérer le personnel de cantine en cas d'absence des élèves . Actuellement les absences des enfants ne sont pas remontées le matin au service périscolaire, ce qui fait qu'en cas de fortes absences, du personnel est mis à disposition sur la cantine maternelle alors que ce n'est pas nécessaire .

- Un parent trouve dommageable que des parents en attendant leurs enfants fument à proximité du portail même si les enfants sont en récréation . Une pancarte va être apposée par la directrice pour responsabiliser les parents .
- Blog : plus d'alerte quand de nouveaux articles paraissent, ce qui amène une moindre consultation par les parents .La question va être résolue . Une solution a été trouvée par le service gérant le blog . Il faut que la directrice entrent les mails des parents sur le site. Cela va être fait sous peu .
- Sorties des élèves : La question se pose de faire les sorties de tous les élèves y compris les classes de PS et PS MS par les portes extérieures des classes . A cette époque de l'année cela semble envisageable et permettrait de fluidifier la circulation ; Cela va être tester . Par contre certains parents, ne déposant pas leurs enfants, n'auront plus accès aux affichages des classes . Cette année toutes les informations importantes sont également transmises dans le cahier de liaison . Les parents peuvent toujours demander aux enseignantes d'accéder au couloir aux heures de sorties pour voir les affichages .
- Parking : des voitures se garent sur la route longeant la crèche et la MEJC empêchant souvent l'accès au trottoir . Cette route ne dessert que les tennis, la mjc, le dojo . Ne peut on pas envisager d'interdire le stationnement et/ou la circulation (sauf services publics et de sécurité) pour privilégier l'accès piéton en sécurité ?

Clôture du conseil d'école à 19h30

Prochains conseils d'école :
Mardi 18 juin 18h00